



COMMUNIQUÉ, SANTÉ, SOCIAL SOLIDARITÉ



Avis d'appel à candidatures pour la création de places en résidences-autonomie sur le département de la Dordogne

Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), le Département de la Dordogne et la CARSAT Aquitaine lancent un appel à candidatures « AAC IDRA 2023 – Département de la Dordogne », portant sur la création de places de résidences autonomie, dans le cadre du dispositif « Initiative pour le Développement des Résidences Autonomie » (IDRA).

Publié le 14 novembre 2023

Le dispositif IDRA relève du Ségur de la Santé et du Plan France Relance, financé par l'Union Européenne.

Télécharger le dossier de candidature : [en cliquant sur ce lien](#)

Les dossiers de candidature devront être adressés **complets et simultanément** à la CARSAT Aquitaine et au Conseil départemental de la Dordogne, aux adresses mails suivantes :

Pour la CARSAT Aquitaine

Dossier suivi par Madame Nelly GIVRAN
nelly.givran@carsat-aquitaine.fr

Pour le Département de la Dordogne

Dossier suivi par Madame Hélène LEFAURE-DIEUAIDE
h.lefaure-dieuaide@dordogne.fr



Important

Mentionner dans l'objet du mail : « AAC IDRA 2023 – Département de la Dordogne »
<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/avis-dappel-a-candidatures-pour-la-creation-de-places-en-residences-autonomie-sur-le-departement-de-la-dordogne-22333712?>



Financé par



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU